

Please share your stories about how Open Access to this book benefits you.

La Grammaire Haïtienne

by Victor-Emmanuel Holly
Edited by Bryant C. Freeman

1998

This is the published version of the book, made available with the permission of the publisher. The original published version can be found in the KU Library Collections at the link below.

Holly, Victor-Emmanuel and Freeman, Bryant C. Originally published: Paris : Impr. Gaston Plançon, 1931. With new introd. "Written as part of his thesis for the Protestant Theological Seminary of Philadelphia"--Leaf v. French text, introd. in English. 61 leaves ; 28 cm.

Published version: <http://catalog.lib.ku.edu/cgi-bin/Pwebrecon.cgi?bbid=2523205>

Terms of Use: <http://www2.ku.edu/~scholar/docs/license.shtml>

Occasional Paper N° 16

Bryant C. Freeman, Ph.D.

Series Editor

Victor-Emmanuel Holly

*La Grammaire
Haitienne*



PM
7854
-H31
H65
1998

**Institute of Haitian Studies
University of Kansas
1998**

R00322 06315

University of Kansas Institute of Haitian Studies
Occasional Papers
Bryant C. Freeman, Ph.D. - Series Editor

- N° 1 - **Konstitisyon Repiblik Ayiti, 29 mas 1987.** 1994. Pp. vi-106. Haitian-language version (official orthography) of the present Constitution, as translated by Paul Dejean with the collaboration of Yves Dejean. Introduction in English.
- N° 2 - **Toussaint's Constitution (1801), with Introduction.** 1994. Pp. ix-20. In French. Introduction (in English) by Series editor places Constitution in its historic context and analyzes salient features.
- N° 3 - **Bryant C. Freeman, Selected Critical Bibliography of English-Language Books on Haiti.** 1998 (Updated). Pp. 22. Contains 169 entries, with brief description of each; special list of "Top Ten." Introduction and text in English. Updated periodically.
- N° 4 - **Strategy of Aristide Government for Social and Economic Reconstruction (August 1994).** 1994. Pp. iv-9. Official document setting forth recovery plan for Haiti. Introduction and text in English.
- N° 5 - **Robert Earl Maguire, Bottom-Up Development in Haiti.** 1995. Pp. iv-63. Keynote: develop people rather than things, with case study as carried out in Le Borgne. Introduction and text in English.
- N° 6 - **Robert Earl Maguire, Devlopman Ki Soti nan Baz nan Peyi Dayiti.** 1995. Pp. v-71. Haitian-language version of N° 5, in Pressoir-Faublas orthography. Introduction in English.
- N° 7 - **Samuel G. Perkins, "On the Margin of Vesuvius": Sketches of St. Domingo, 1785-1793.** 1995. Pp. vi-75. First-hand account by an American merchant living in Saint-Domingue during onset of the Haitian Revolution. Introduction by Series editor analyzes strong and weak points of narrative. Index of Proper Names.
- N° 8 - **Official Spelling System for the Haitian Language.** 1995. Pp. 27. Text of official Haitian government edict of 28 September 1979, in Haitian. Remarks by Series editor in English on subsequent contemporary usage and brief pronunciation guide. Eleven pages chosen to illustrate good usage of official system, plus brief examples of the three major preceding orthographies. Introduction traces development of the four major systems.
- N° 9 - **Organization Charts of the Haitian Judiciary and Military.** 1995. Pp. 10. Two charts of Haitian judicial system - one in French and English, other in French only. Three charts in French of Armed Forces of Haiti (1993) and one of Port-au-Prince police; officer and enlisted ranks with insignia (in French and English). Introduction in English.
- N° 10 - **Tèt Kole Ti Peyizan Ayisyen, Dosye Chèf Seksyon: Chèf Seksyon - Yon Sistèm Ki Merite Elimine.** 1995. Pp. vi-52. Detailed, scathing account of the institution of section chiefs as of March 1991, compiled by a leading Haitian peasant group. Much exact information. Introduction in English, text in Haitian (official orthography).
- N° 11 - **Sara Lechtenberg, An Overview of the Haitian Justice System.** 1996. Pp. iv-25. Based upon written sources, as well as 18 personal interviews with Haitian judges and lawyers, and foreign observers highly knowledgeable concerning the Haitian justice system.
- N° 12 - **Mari Dyevela Seza, Refòm nan Lajistis / Judicial Reform.** 1996. Pp. iv-18. A down-to-earth look at the practical problems involved in the judicial system of today's Haiti, by a Port-au-Prince journalist and jurist. In the original Haitian-language text, with an English-language translation by Series editor.

- N° 13 - Jennie Marcelle Smith, **Family Planning Initiatives and Kalfoundò Peasants: What's Going Wrong?** 1998. Pp. iv-27. Practical problems involved in effective family planning, as seen by a Haitian-speaking US anthropologist living for three years in a remote community.
- N° 14 - Commission Nationale de Vérité et de Justice, **Si m pa rele: 29 sept. 1991 - 14 oct. 1994.** 1998. Pp. xviii-245. Official report of the Haitian Truth Commission on the crimes committed during the *de facto* period. Introduction in English, text in French.
- N° 15 - Commission Nationale de Vérité et de Justice, **Si m pa rele: Annexes I et II.** 1998. Pp. x-142. Annex I: Official documents concerning the Commission's work, including a request for the FRAPH papers as well as the detailed questionnaire used in interviewing victims. Annex II: Statistics from the Port-au-Prince morgue 1985-95, and those of the Commission recording by month and place crimes inflicted upon the Haitian people 1991-94. Introduction in English, text in French.

Available through:

**Mount Oread Bookshop
University of Kansas
Lawrence, Kansas 66045
Tel.: (785) 864-4431**

LA GRAMMAIRE HAÏTIENNE

This is the sixteenth in a series of documents concerning Haiti to be made more readily available through the University of Kansas Institute of Haitian Studies. Among Haiti specialists one often hears of the Holly *Grammaire*, but - just as with La Rochefoucauld's assertion concerning true love - it is seldom if ever seen.

Holly's is the first grammar of the Haitian language ever published, and thus is of historic interest as well as of intrinsic value. Obviously in the more than 60 years since the publication of his *Grammaire* in 1931, much progress has been made in the study of the Haitian language. Nonetheless, as the first grammar of the language, we believe that it should be made available not only as an historic document, but for certain observations as pertinent today as when it first appeared.

Written as part of his thesis for the Protestant Theological Seminary of Philadelphia, Pennsylvania (page 24), more than two decades before the publication of Félix Morisseau-Leroy's epoch-making *Antigone* and *Diacoute* (both in 1953), he sets forth the importance not only of correctly speaking the language but also of writing it properly. In this he is truly a pioneer, along with Georges Sylvain, Christian Beaulieu and Frédéric Doret. It is true that Frédéric Doret published in 1905 a *Petit Syllabaire haïtien basé sur la langue populaire d'Haïti* (Port-au-Prince: chez l'auteur; pp. 65), but which, in spite of the title, pertains wholly to French. In 1925 in Paris Doret also published *Les Premiers Pas dans la Grammaire* (Port-au-Prince [sic]: Imprimerie des Orphelins-Apprentis d'Auteuil, Paris; pp. 150). While of great interest, it is a comparative grammar contrasting Haitian and French, with much greater emphasis on the latter, intended to help Haitian students better understand French. Thus Holly's study stands as the first serious grammar *per se* of the Haitian language.

Reverend Victor-Emmanuel Holly was a grandson of the courageous, fiercely determined James Theodore Holly (1829-1911) who emigrated to Haiti from the United States in 1861. With some 100 followers, part of a planned emigration of free US Blacks, the elder Holly founded the Protestant Episcopal Church of Haiti and later became its first bishop. Of his fifteen children born between 1853 and 1878, ten (nine boys and one girl) survived and rose to positions of eminence. (See David M. Dean, *Defender of the Race: James Theodore Holly, Black Nationalist Bishop*. Boston: Lambeth Press, 1979. Pp. iii-150.)

The present work, published in Paris in 1931 by the Imprimerie Gaston Plançon, appeared just three years after Jean Price-Mars' seminal *Ainsi Parla l'Oncle*, which stressed national pride as well as two of Haiti's unique creations: the Voodoo religion, and the Haitian language. It is to be noted that as a forerunner of many of today's Haitian intellectuals, Victor-Emmanuel Holly used in the title as well as throughout the text the term *haïtien* rather than *créole*, thus

destigmatizing and dignifying an often decried language. This study can well be seen as part of the movement in the Protestant churches of Haiti to give value to and to preach in the one language of *all* Haitians, rather than employing solely the language of the former colonizing power spoken only by a small elite. (Cf. the founding in January 1964 by Carrié Paultre of the Haitian-language Protestant monthly *Boukan*.)

Quite naturally the etymological orthography is used here, since only in the 1940's were to come first the system advanced by H. Ormonde McConnell and Frank C. Laubach, followed by that of Charles-Fernand Pressoir and Lélío Faublas in the 1950's, much less the now almost universally accepted official spelling system promulgated by the Haitian government in September 1979.

Many of his observations concerning systematic differences between French and Haitian phonology and the "*naturalisation*" of certain French sounds, agglutination both in Haitian (pages 17-20) and in French (page 28), his list of serial verbs (page 47), as well as the invariability of adjectives (page 29), can be of interest today as well. His quotation (page 52) from Georges Sylvain on the origin of the verb *genyen* is indeed intriguing, and of course any listing of Haitian proverbs is always welcome. In sum, however, one could say the overall effect of his work is as a codification of the etymological system of spelling. Far less felicitous are assertions such as the "fact" that Haitian has three genders (page 25) as well as a subjunctive mode (pages 48-50), or certain of his word origins (*passim*). Much is dated, such as European "*langues*" vs. African "*dialectes*" (page 14), or the unconscious assumption that seems to run throughout that the learning of written Haitian is essentially a step toward the learning of written French. To our knowledge, the exercise book announced on page 61 never appeared.

Thus in spite of certain limitations inherent in any pioneering effort, this work stands as a monument in the serious study of the true language of Haiti.

Bryant C. Freeman

Révérend VICTOR-EMMANUEL HOLLY

**LA GRAMMAIRE
HAÏTIENNE**



PARIS

IMPRIMERIE GASTON PLANÇON

2, RUE LABROUSTE, 2

1931

LA GRAMMAIRE HAÏTIENNE

7

PREMIÈRE PARTIE

CHAPITRE PREMIER

De l'alphabet: Lettres, Voyelles et Consonnes.

CHAPITRE DEUXIEME

Des signes orthographiques, des points de ponctuation et de l'accent tonique.

CHAPITRE TROISIEME

Des notions historiques et linguistes sur la formation du langage haïtien.

DEUXIÈME PARTIE

CHAPITRE QUATRIEME

De la transcription des mots et de la syntaxe du parler haïtien.

CHAPITRE CINQUIEME

Des parties du discours et des règles qui les gouvernent: du nom aux adjectifs déterminatif.

CHAPITRE SIXIEME

Des parties du discours et des règles qui les gouvernent (suite): des adjectifs déterminatifs au pronom.

CHAPITRE SEPTIEME

*Des parties du discours et des règles qui les gouvernent
(fin) : Du pronom au verbe.*

CHAPITRE HUITIEME

Du verbe : sujets et compléments.

CHAPITRE NEUVIEME

Des verbes haïtiens : formation et particularités.

CHAPITRE DIXIEME

Des verbes : modes et temps.

CHAPITRE ONZIEME

Des verbes (fin) : espèces et voix.

CHAPITRE DOUZIEME

*De l'adverbe, de la préposition, de la conjonction et de
l'interjection.*

CHAPITRE TREIZIEME

Des proverbes et des locutions proverbiales.

LA GRAMMAIRE HAÏTIENNE

9

PREMIÈRE PARTIE

NOTIONS GÉNÉRALES ET PRÉLIMINAIRES SUR LE LANGAGE HAÏTIEN

CHAPITRE PREMIER

De l'alphabet : lettres, voyelles et consonnes.

LETTRES

1. *Qu'est-ce que la grammaire ?*

La grammaire est l'ensemble des règles à suivre pour bien parler et bien écrire une langue.

2. *Qu'est-ce que c'est donc la grammaire haïtienne ?*

La grammaire haïtienne est donc l'ensemble des règles à suivre pour bien parler et bien écrire l'haïtien.

3. *De quoi se compose l'alphabet haïtien ?*

L'alphabet haïtien se compose de vingt-six lettres qui sont les mêmes que l'on rencontre en français. Ce sont les six voyelles a, e, i, o, u, y, et les vingt consonnes b, c, d, f, g, h, j, k, l, m, n, p, q, r, s, t, v, w, x, z.

VOYELLES

4. *Que savez-vous des voyelles haïtiennes au point de vue de la prononciation ?*

Au point de vue de la prononciation, les voyelles haïtiennes sont dites pures, nasales ou diphtongues.

5. Quand sont-elles dites pures, nasales ou diphtongues ?

Les voyelles haïtiennes sont dites pures quand leurs sons fondamentaux ne sont modifiés par aucune résonance, tel qu'en papa, tab.

Elles sont dites nasales quand, au contraire, leurs sons fondamentaux sont accompagnés d'une consonnance nasale, tel qu'en mamman, mimme.

Elles sont dites diphtongues quand en les prononçant elles font entendre deux sons distincts d'une seule émission de voix tel qu'en zieux, yo.

6. Combien y a-t-il de voyelles nasales en haïtien ?

Il y en quatre qui sont : an, in, on, ou. Mais, à ces quatre, nous pouvons en ajouter une autre qui commence à faire son apparition dans le parler haïtien, c'est e (eu). C'est ainsi que l'on dit tout aussi bien en haïtien : Youn vié bagaille ou youn vieux bagaille.

CONSONNES

7. Maintenant, au point de vue de la prononciation, que savez-vous des consonnes haïtiennes ?

Au point de vue de la prononciation, les consonnes haïtiennes se partagent en quatre groupes. Elles sont dites : labiales, dentales, linguales ou palatales.

8. Quand sont-elles dites labiales, dentales, linguales ou palatales ?

Elles sont dites labiales quand elles se prononcent des lèvres, telles que les consonnes p, ph, f, v, m.

Elles sont dites dentales quand elles se prononcent des dents telles les consonnes t, th, d, n, s, z.

Elles sont dites linguales quand elles se prononcent de la langue telles que r, rh, l, ll.

Et enfin elles sont dites palatales quand elles se prononcent du palais telles que les consonnes c, k, q, ch, g, j et gn.

CHAPITRE DEUXIEME

Des signes orthographiques, des points de ponctuation et de l'accent tonique

A. — Des signes orthographiques

9. Qu'entend-on par signes orthographiques ?

On entend par signes orthographiques des marques conventionnelles que l'on place sur certaines lettres de l'alphabet soit pour modifier leurs sons, soit pour distinguer certains mots de certains autres ayant la même prononciation.

10. Quels sont les signes orthographiques employés dans le langage haïtien ?

Les signes orthographiques employés dans le langage haïtien sont :

1° L'accent aigu (´) qui se place sur la lettre (e) quand celle-ci doit avoir la prononciation d'un e fermé tel qu'en charité, lavé ;

2° L'accent grave (`) qui se place sur la même lettre (e) quand celle-ci doit avoir la prononciation d'un e ouvert tel qu'en lumière, fête.

L'accent grave se place aussi sur l' « la », de là, adverbe pour le distinguer de « la », article défini haïtien. Exemple : li là... choual la.

3° L'accent circonflexe (^) qui n'existe dans le langage haïtien que sur l' « u » de mûr signifiant maturité et sur l' « u » de sûr signifiant sûreté et cela pour faire distinguer ces mots des deux autres mur (muraille) et sûr (certitude). Exemple : li sûr (il est sûr); mur la tombé (le mur est tombé).

11. Mais, à part les trois accents cités plus haut, n'y a-t-il pas d'autres signes orthographiques employés en haïtien ?

Oui, à part les trois accents ci-dessus cités, il y a encore

d'autres signes orthographiques employés en haïtien. Nous avons :

a) La cédille (¸) qui est un petit cinq placé sous le c auquel on veut donner le son de l's tel qu'en leçon, ça.

b) Le tréma (¨) qui est un double point placé horizontalement sur certains i pour indiquer que cette lettre doit être prononcée séparément et non en diphtongue tel qu'en rhaï, Haïti.

c) L'apostrophe (') qui est un signe en forme d'une virgule qui remplace les voyelles a, e, i devant un mot commençant par une voyelle ou par un h muet.

Exemple : L'a fai li pour li a fai li. Mais remarquez aussi qu'en haïtien l'apostrophe remplace parfois plus d'une lettre.

Exemple : N'a vini pour nous a vini. — (Li) Li p'encor pour li pas encor.

d) Enfin le trait d'union (-) qui est une petite ligne horizontale qui sert à unir deux ou plusieurs mots entre eux.

Exemple : Papa-loi; mamman-guèpe.

B. — Des points de ponctuation

12. *Que savez-vous des points de ponctuation employés dans le langage haïtien ?*

En dehors des lettres de l'alphabet et des signes orthographiques employés en haïtien, on se sert encore des points de ponctuation qui sont également des marques conventionnelles servant à indiquer les différentes divisions du discours et les endroits où l'on doit s'arrêter en le lisant.

13. *Quels sont les principaux points de ponctuation employés en haïtien et leur usage ?*

Les principaux points de ponctuation employés en haïtien et leur usage sont :

a) Le point (.) qui indique une grande pause et se place à la fin d'une phrase ayant un sens complet.

b) Le point virgule (;) qui indique une pause moyenne et

s'emploie pour séparer deux propositions semblables ayant une certaine étendue.

c) Le deux points (:) qui indique un changement de ton et qui s'emploie en tête d'un discours que l'on cite ou d'une énumération que l'on fait.

d) La virgule (,) qui indique une petite pause et qui s'emploie pour séparer les parties semblables d'une phrase ou d'une même proposition, pourvu que ces parties ne soient pas unies par aucune conjonction.

e) Le point d'interrogation (?) qui indique une élévation de la voix et qui s'emploie après toute proposition par laquelle on interroge.

f) Le point d'exclamation (!) qui indique une émotion de l'âme et qui s'emploie pour marquer la douleur, la joie, l'admiration ou la surprise.

g) Les points de suspension (...) qui indiquent que le sens de la phrase est interrompu ou suspendu un instant et s'emploient quand une émotion, une pensée soudaine viennent occuper l'esprit et l'empêchent de continuer.

h) Les guillemets (« ») qui indiquent la reproduction exacte des paroles de quelqu'un et s'emploient pour encadrer une citation directe.

i) Le tiret (—) qui sert à indiquer les paroles de deux interlocuteurs et s'emploie dans le dialogue.

j) Enfin, la parenthèse (()) qui s'emploie pour indiquer qu'une phrase ou qu'une expression ayant un sens distinct et presque indépendant du discours où elle se trouve a été inséré dans une période.

C. — De l'accent tonique

14. Qu'est-ce que l'accent tonique ?

L'accent tonique est l'élévation ou l'abaissement de la voix sur certaines syllabes des mots qu'on prononce.

15. *Où trouve-t-on généralement l'accent tonique en haïtien ?*

Généralement, en haïtien, l'accent tonique tombe sur la dernière syllabe de chaque mot qu'on prononce quand cette syllabe n'est pas muette; mais quand la syllabe est muette, l'accent tonique tombe sur la penultième qui est l'avant-dernière syllabe. — Exemple: Chita, nhomme.

CHAPITRE TROISIEME

Des notions historiques et linguistes sur la formation du langage haïtien

A. — Une introduction historique et linguiste du langage

16. *Que faut-il envisager au point de vue d'histoire pour bien comprendre la formation du langage haïtien ?*

Pour bien comprendre la formation du langage haïtien, il est de toute nécessité de se rappeler quelques points d'histoire qui ont grandement influencé son vocabulaire.

17. *Et quels sont ces points d'histoire ?*

C'est qu'Haïti est un pays dont trois peuples occupèrent le territoire successivement. Ce furent d'abord les Espagnols qui s'y établirent lors de la découverte de l'île en 1492, jusqu'à la date du traité de 1697 entre l'Espagne et la France. Ce furent ensuite les Français qui occupèrent la partie occidentale de l'île qui nous intéresse de 1697 jusqu'à la fondation de la République ou plutôt du royaume d'Haïti en 1804 par Dessalines. Ce furent enfin les noirs importés de l'Afrique comme esclaves qui y règnent en maîtres de 1804 à nos jours. Donc le pays a connu dans son sein trois civilisations différentes avec leur langue respective. C'est l'Espagne avec son espagnol; la France avec son français et l'Afrique avec ses dialectes. C'est de ces trois peuples que sont sortis ce

que nous appelons aujourd'hui la civilisation et le langage haïtiens.

18. *Mais en quoi l'occupation successive des nations précitées a-t-elle influencé le vocabulaire ou le langage haïtien ?*

Qu'on veuille se rappeler que dans l'antiquité quand un peuple plus fort conquiert un peuple plus faible, le peuple le plus civilisé, fût-il le peuple conquis, imposait ses lois et sa langue au peuple le moins civilisé. Aussi c'est ainsi que les Gaulois-Romains, après avoir subjugué les Celtes en l'an 51 avant Jésus-Christ, imposèrent à ces derniers leurs lois et leur langue. De même les peuples qui conquièrent Haïti dans le passé imposèrent aux habitants de cette dernière leur loi et leur langue. Et si actuellement l'influence française prévaut par dessus le reste, c'est que la France gouverna Haïti plus longtemps que les autres peuples.

19. *Mais comment expliquez-vous la différence qui existe entre le parler du peuple d'Haïti et celui du peuple français ?*

Mais cependant si le langage parlé en Haïti diffère du parler français à tel point que l'Européen français récemment débarqué en Haïti n'y comprend goutte, l'Haïtien s'exprimant dans son vernaculaire, cela vient de ce que la langue française a été modifiée selon deux principes linguistes bien définis pour s'adapter au génie haïtien.

20. *Quels sont ces deux principes ?*

C'est que, d'abord, comme dit un grand linguiste français, toutes les fois qu'une communauté d'un même langage se divise, le langage de cette communauté se divise également. Et c'est qu'ensuite, toutes les fois qu'un langage se répand dans des régions différentes de celles d'où il est originaire, il donne toujours naissance à de nouveaux dialectes et ces dialectes à leur tour, par l'évolution du temps, diffèrent de plus en plus les uns des autres. C'est sur ces deux principes que les linguistes expliquent la diversité des différents dialectes

de l'Europe, c'est sur ces mêmes principes que l'on doit expliquer l'existence du dialecte ou du langage haïtien. ~~C~~ vraiment, durant ce siècle et quelques années d'indépendance, Haïti, pour ses besoins vitaux, s'est développé un langage particulier ayant ses caractéristiques propres.

21. *Citez quelques-unes des principales caractéristiques du langage haïtien ?*

Parmi les principales caractéristiques du langage haïtien, on doit citer en premier lieu sa simplicité au point de vue de la grammaire, de la syntaxe et de la prononciation. Ensuite, son grand emploi d'onomatopées ou sons nasaux ~~et~~ gutturaux que l'on émet sans ouvrir la bouche, vraie musique, legs des angoisses de la servitude. Et enfin sa richesse en images et en proverbes, ce qui lui donne de la force et de la vivacité.

B. — *Des remarques linguistes sur la morphologie haïtienne*

22. — *Que savez-vous de particulier sur la formation des mots haïtiens ?*

La grande majorité des mots haïtiens dérivent des mots français qui ont été altérés ou modifiés selon des lois plus ou moins fixes et déterminées. La modification de ces mots français par l'haïtien s'appelle ou du moins peut s'appeler « procédés de naturalisation » en ce qu'elle rappelle les procédures légales auxquelles est soumis tout individu qui renonce à sa nationalité première pour en adopter une autre.

23. *En combien de manières s'effectuent les modifications des mots français par l'haïtien ?*

Les modifications des mots français par l'haïtien s'effectuent de trois manières :

1° soit par la soudure de certains préfixes aux mots français ;

2° soit en altérant la terminaison de ces mots français ;

3° ou enfin soit par la modification de certaines syllabes dans le corps même de ces mots français.

EXPLICATION

1. De la soudure de certains préfixes aux mots français

24. Parlez des préfixes soudés aux mots français ?

Certains mots français devenant haïtiens prennent l'un des préfixes l, la, z ou n, selon la formation du mot et son euphonie particulière.

25. Illustrez votre pensée.

Exemple. — a) Les mots français idée, église, hôpital, air, ombrage, aimant, argent, autel, écurie, esprit, envers, encens, etc., deviennent en haïtien :

l-idée, l-église, l-hopital, l-air, l-ombrage, l-aimant, l-argent, l-autel, l-écurie, l-esprit, l-envers, l-encens, etc.

b) Les mots français : rivière, nuit, rosée, rue, mer, pluie, morue, paix, peine, fumée, lune, etc. deviennent en haïtien :

La-rivière, lan-nuite, la-rosée, la-rue, lam-mer, la-pluie, lam-morue, la-paix, la-peinne, la-fumin, la-lune, etc.

c) Les mots français : oiseau, œuf, étoile, éclair, orteil, herbe, anneau, oreille, oreiller, os, aile, orange, ortolan, animaux, anges, aiguille, autres, etc. deviennent en haïtien :

z-oiseau, z-œuf, z-étoile, z-éclair, z-orteil, z-herbe, z-anneau, z-oreille, z-oreiller, z-os, z-aile, z-orange, z-ortolan, z-animaux, z-anges, z-aiguille, z-aute, etc.

d) Les mots français : homme, âme, échelle deviennent en haïtien :

n-homme, n-amme, n-échelle (*)

(*) Il ne serait pas du tout mauvais de séparer par un trait d'union les mots haïtiens ainsi formés d'avec les mots français propres dont ils dérivent. Cela permettrait aux enfants de reconnaître plus aisément l'origine de ces mots. Cependant, il n'y aurait pas de faute non plus en les omettant.

26. *Quelle explication donnez-vous à la présence des préfixes l, la, z et n aux mots français haïtianisés de la sorte ?*

Les préfixes l, la, z et n qui s'adhèrent aux mots ci-dessus mentionnés ne sont autre chose que les articles français le, la, les et un, une, altérés ou non altérés.

27. *Expliquez-vous.*

Par exemple devant les mots français du genre féminin commençant par une consonne, l'article défini français « la » est employé sans altération. C'est ainsi que nous avons la-rue, la-rosée, la-lune.

Maintenant devant les mots français des deux genres, masculin ou féminin, commençant par une voyelle, l'article français, le ou la, selon le cas, est employé mais avec altération, c'est-à-dire avec l'élision de l' « e » ou de l' « a » selon le cas. Et cela pour éviter la rencontre de deux voyelles qui donneraient naissance à un hiatus. Ainsi au lieu d'avoir le-orage, la-église, nous avons l-orage, l-église.

A présent, devant certains mots français commençant par une voyelle ou par une h muette, nous trouvons le préfixe z. Ce préfixe n'est autre chose que l's de l'article français « les » pluriel. Nous avons déjà dit (voir chapitre premier, n° 6) que le son « eu » n'existe pas à proprement parler en haïtien, bien que maintenant il commence à faire son apparition dans le langage haïtien grâce à l'influence toujours croissante de la langue française dans le pays. Quoi donc de plus naturel (le son « eu » n'existant pas en haïtien) que d'admettre la suppression de ce son « eu » et le maintien ou la transportation du son z de l's dans « les » aux mots qui suivent.

Ainsi : les étoiles, français prononciation : leu zétoiles ; les yeux, français prononciation : Leu zyeux nous ont logiquement donné nos mots haïtiens : z-étoile, z-yeux (*).

(*) Il me semblerait que les mots qui prennent le préfixe z

en haïtien furent le plus souvent employés au pluriel par les colons français.

Enfin la lettre « n » qui se trouve au commencement des mots français : homme, âme et échelle n'est autre chose que l'article indéfini français un, une, après la suppression de l'« u », lettre initiale de l'article indéfini français.

Exemple : au lieu d'avoir un homme on a n-homme, une âme on a n-amme, une échelle on a n-échelle.

28. *N'y a-t-il pas d'autres mots français qui deviennent haïtiens en prenant des préfixes autres que l, la, z ou n ?*

Oui, à part des mots français qui deviennent haïtiens par l'addition des préfixes l, la, z ou n, nous avons d'autres mots français qui se naturalisent haïtiens en prenant qui le préfixe du, qui le préfixe de la, qui le préfixe r.

29. *Illustrez votre pensée.*

a) Les mots français : vin, sel, feu, etc., deviennent en haïtien : du-vin, du-sel, du-feu, etc.

b) Le mot français : eau fait en haïtien d-l-eau.

c) La pluralité des mots français commençant par une h aspirée prend le préfixe r. Tels sont : haut, héler, harde, honte, haïr, hardi, etc. qui font en haïtien : r-haut, r-hélé, r-harde, r-honte, r-haï, r-hardi, etc.

30. *Quelle explication donnez-vous aux préfixes du, d-l et r adhérents aux mots ci-dessus nommés ?*

Le préfixe « du » qui se trouve dans du-vin, du-sel et du-feu n'est autre chose que l'article partitif français « du » masculin singulier qui s'adhère aux mots vin, sel et feu. Il semblerait que les colons employassent le plus souvent la forme partitive concernant l'emploi de ces mots, telle que l'expression : Apportez-moi du vin, achetez-moi du sel, l'ennemi a mis du feu dans le camp.

Le préfixe d-l dans d-l-eau n'est autre chose non plus que l'article partitif français « de la » féminin singulier qui s'adhère

au mot eau. Nous avons déjà relaté le fait que le langage haïtien ne connaissait pas le son d'e ou « eu », d'où la suppression d'abord de l' « e » dans « de la ». L'e étant supprimé, il ne reste que d-la. Ensuite par l'élision de l'a (de d-la) devant la voyelle e de eau nous avons d-l-eau. Comme pour du-vin, etc., il se peut que les colons employassent souvent l'expression partitive en demandant de l'eau. — Exemple : allez me chercher de l'eau.

La lettre r qui figure dans la plupart des mots français commençant par une h aspirée n'est autre chose que l'aspiration de l'h en haïtien.

2. De l'altération dans les terminaisons des mots français

31. Comment s'opèrent les changements subits dans la finale de certains mots français passant dans le langage haïtien ?

1° Les terminaisons doubles muettes françaises, c'est-à-dire, les ble, ple, gle, cre et gre ne deviennent haïtiennes qu'en renonçant à leurs deux dernières lettres. C'est-à-dire :

Table par exemple deviendra tab

Peuple	—	—	peup
Règle	—	—	règ
Sucre	—	—	suc
Nègre	—	—	nèg

Première remarque. — Cependant la terminaison « tre » fait exception, au lieu de perdre re, l'r se change en un t. Ainsi nous avons :

Quatre français qui fait quatte haïtien

Maître français qui fait maitte haïtien.

Deuxième remarque. — La lettre l ou r supprimée en reparait quand la syllabe finale n'est pas muette, c'est-à-dire nous en avons en haïtien également qu'en français : peuplé, sucré, réglé, etc.

2° Les terminaisons françaises « et » et « at » ne deviennent haïtiennes qu'en doublant la consonne finale à laquelle on ajoute un e muet.

Exemple : Chat français deviendra chatte en haïtien ;

Fouet français deviendra fouette en haïtien ;

Cabrouet français deviendra cabrouette en haïtien ;

Rat français deviendra ratte en haïtien.

Note : C'est d'après cette règle que réellement les mots terminés en français par « tre » changent leur r en t au lieu de perdre la terminaison double muette re. Ainsi pour maître et quatre, d'après la règle n° 1, nous aurions dû avoir mait et quat. Mais aussi, d'après la règle n° 2, les finales « ait », prononciation « et » et « at » doivent être doublées et suivies d'un e muet, ce qui donne maitte et quatte.

3° Les terminaisons françaises este, estre se changent en « esse » en haïtien.

Exemple ; Céleste français fera célesse en haïtien.

Reste français fera resse en haïtien.

4° Les mots français terminés en i, is ou it prennent en haïtien la terminaison ite, c'est-à-dire : ici français deviendra icite en haïtien, souris français deviendra sourite en haïtien, petit français deviendra pitite en haïtien. Il faut en excepter ami et fourni qui font z-ammi et froumi ou fourmi.

5° Les terminaisons françaises « ez », « é » et « ais » quand elles sont immédiatement précédées d'une nasale ne deviennent haïtiennes qu'en devenant nasales, c'est-à-dire que les terminaisons « ez » et « é » deviennent « in » pour en, et la terminaison « ais » devient « ain ».

Exemple : Nez français donne nin en haïtien.

Mais français donne main en haïtien.

6° Mais, quand ces mêmes terminaisons françaises ne sont pas immédiatement précédées d'une nasale, elles se changent toutes en un e fermé.

Exemple. — Anglais français donne anglé en haïtien.

Français français donne francé en haïtien.

7° Enfin les terminaisons françaises « ère » et « aire » perdent l'e final en haïtien.

Exemple : lumière français devient lumièr en haïtien.

Affaire français devient z-affaire en haïtien.

3. De la modification de certaines syllabes dans le corps même des mots français

32. *Comment s'opèrent les modifications apportées dans le corps même des mots français passant dans le langage haïtien ?*

1° Quand dans le corps d'un mot français la lettre « d » est précédée d'un « n » qui est suivi d'un e muet, cette lettre « d » français se change en n en haïtien.

Exemple : Viande français fait viande en haïtien.

Monde français fait monde en haïtien (prononcer moune).

Bande français fait bande en haïtien, etc.

2° Quand dans le corps de certains mots français terminés par une consonne double, la lettre « b » est précédée d'un m, cette lettre b se change en m en haïtien.

Exemple. — Jambe français fait jamme en haïtien.

Chambre français fait chamme en haïtien.

3° Mais quand dans le corps de certains mots français les voyelles pures a, e et leurs variantes é, ai, è, ais sont suivies d'une nasale (m, n, gn), ces voyelles pures deviennent nasales en haïtien. La nasale d'une voyelle s'obtient par l'addition d'un m placé après la dite voyelle. On emploie m quand la consonne suivante du mot est m, b ou p; et on emploie n dans les autres cas.

Exemple. — Banane français devient bannane en haïtien.

Maman français devient mamman en haïtien.

Même français devient mimme en haïtien.

Jamais français devient jamma en haïtien.

DEUXIÈME PARTIE

**DE LA TRANSCRIPTION DES MOTS
ET DE LA SYNTAXE DU LANGAGE HAÏTIEN**

CHAPITRE QUATRIÈME

*Introduction générale sur l'orthographe ou sur la transcription
des mots ou sons haïtiens*

33. *Que pouvez-vous dire en matière d'introduction sur l'orthographe ou la transcription des mots ou sons en haïtien ?*

Maintenant que nous avons vu comment profondes et nombreuses sont les modifications apportées aux mots français devenus haïtiens, nous pouvons considérer l'orthographe ou la transcription de ces mots.

Quand on considère la grande différence qui existe entre les mots français et ceux rendus haïtiens par les transformations ou changements que nous avons appelés procédés de naturalisation, on ne peut, pour rester fidèle aux principes élémentaires des sciences linguistes qui veulent que l'abîme qui parfois existe entre le mot parlé et le mot écrit soit comblé le plus possible, on ne peut dis-je que constater l'impérieuse nécessité pour nous, haïtiens, de créer pour notre langue une orthographe spéciale ou un système de transcription adéquate à notre parler. Jusqu'ici, malheureusement, on s'est contenté d'écrire l'haïtien comme un élève de huitième écrit le français, c'est-à-dire sans se soucier de l'étymologie ni des règles de grammaire. Aussi n'y a-t-il rien d'étonnant que les petites œuvres haïtiennes écrites en créole (fables, poésies ou contes), fantaisistement habillées, offrent une physionomie barbare qui nous repousse à première vue. D'ailleurs, avec un tel système d'écrit, il n'y a

pas un langage au monde, qu'il soit français, anglais ou espagnol, qui ne ressemblerait à un jargon. Supposons, en effet, que nous écrivions en français :

Le tan è froi pour le temps est froid.

Tu ème, nou zaimon : Tu aimes, nous aimons.

Quel jargon cela ferait !... Il y a de cela six mois, tandis que j'achevais mon étude sur la grammaire haïtienne pour la présenter comme une partie de ma thèse au Séminaire de Théologie à Philadelphie, j'ai reçu d'un ami du Cap une petite brochure intitulée : « Pour amuser nos tout petits ». L'auteur de cette brochure, M. Frédéric Doret, est d'accord avec moi à s'opposer contre la méthode purement phonétique employée jusqu'alors dans la rédaction de nos pièces créoles. Mais, M. Doret adopte une autre méthode qui, à mon humble avis, bien qu'offrant un avantage immense sur la méthode phonétique de Georges Sylvain, pêche cependant contre les règles élémentaires des sciences linguistes. M. Doret, dans la préface de son petit livre, conserve l'orthographe française tout en émettant des règles supplémentaires de la prononciation créole. Ainsi, il écrit, avant, cabane, et nous dit de prononcer anvant, cabanne. Je voudrais proposer aujourd'hui un système d'orthographe haïtien qui soit plus simple et plus clair que la méthode phonétique de Georges Sylvain et plus pratique que celle francisée de M. Doret. Je voudrais proposer un système d'orthographe haïtien qui, à part sa simplicité, joint dans un heureux hyménée la phonétique à l'éthymologie et selon des règles de syntaxe bien trouvées.

CHAPITRE CINQUIÈME

Des parties du discours et des règles qui les gouvernent

34. Combien y a-t-il de parties du discours en haïtien ?
En haïtien il y a neuf parties du discours qui sont : le nom,

l'article, l'adjectif, le pronom, le verbe, l'adverbe, la préposition, la conjonction et l'interjection.

Remarque. — Le participe qui est classé comme partie du discours en français n'existe pas en haïtien.

35. *En combien de parties se partagent les parties du discours en haïtien ?*

En haïtien les parties du discours se partagent en deux groupes. Le groupe variable qui ne comprend que l'article; et le groupe invariable qui comprend le nom, l'adjectif, le pronom, le verbe, l'adverbe, la préposition, la conjonction et l'interjection.

A. — *Du nom ou substantif*

36. *Que savez-vous de particulier sur le nom ou substantif haïtien ?*

1° Le nom ou substantif haïtien est toujours invariable, c'est-à-dire qu'il reste le même tant au singulier qu'au pluriel.

Exemple. — Choual la (singulier); choual yo (pluriel).

2° Le nom ou substantif haïtien a trois genres (masculin, féminin et neutre). Le masculin et le féminin s'appliquent exclusivement aux êtres organisés, c'est-à-dire aux êtres ayant un sexe; tandis que le neutre s'applique aux objets inorganisés ou sans sexe.

Exemple. — Coq (masculin), poule (féminin), pié-bois (neutre).

3° Le nombre qui, dans toutes les langues vivantes, est la propriété qu'ont les substantifs communs de pouvoir représenter par un changement de terminaison un ou plusieurs objets, en haïtien le nombre dans le substantif se reconnaît uniquement par l'emploi de « la » pour le singulier et de « yo » pour le pluriel placés après le nom en question.

Exemple. — Chien la (singulier), chien yo (pluriel).

4° Le genre lui-même qui est la propriété que possèdent les noms de faire distinguer le sexe des êtres qu'ils représentent se reconnaît en haïtien de trois manières :

1° Soit par l'emploi des mots différents pour le masculin et pour le féminin.

Exemple. — Coq (masculin), poule (féminin).

2° Soit par l'emploi du mot mâle ou femelle devant le nom en question.

Exemple. — Mâle chatte (masculin), femelle chatte (féminin).

3° Ou soit par l'addition de certaines lettres ou finales aux substantifs masculins pour en former le féminin.

Exemple. — Nèg (masculin), nèguèsse (féminin); cousin (masculin), cousine (féminin).

B. — De l'article: défini et indéfini

I. — Article défini

37. *Que savez-vous de particulier sur l'article défini haïtien ?*

1° L'article défini haïtien c'est « la » pour le singulier des deux genres et « yo » pour le pluriel des deux genres.

2° Contrairement à l'article défini français qui s'emploie à la tête du mot qu'il détermine, l'article défini haïtien suit toujours le mot qu'il détermine.

Exemple. — Live la, live yo.

Remarque. — Mais cependant, quand dans une phrase ou une proposition le nom ou substantif est précédé d'un pronom ou d'un adjectif quelconque, l'article défini haïtien, s'il est employé, fait suite au pronom ou à l'adjectif.

Exemple. — Chien li la : son chien; chien ça yo : ses chiens.

3° Quand l'article défini haïtien « la » suit un mot terminé par une nasale ou une syllabe nasale, que ce mot soit

nom, pronom, adjectif ou adverbe, l'article défini haïtien « la », singulier des deux genres, devient aussi nasal, c'est-à-dire prend un n final et devient par conséquent « lan ».

Exemple. — Cannic Jean-lan, choual part nous lan.

4° L'article défini haïtien « la » ou « lan » se simplifie aussi en « a » ou « an ».

Exemple. — Z-affair ça-a pour z-affair ça la; plume-an pour plume lan.

Remarque. — Quand l'article est ainsi modifié (a ou an), il doit être joint par un trait d'union au mot qu'il détermine.

5° En fait de syntaxe, l'article défini haïtien s'emploie après chaque mot qu'il détermine.

Exemple. — Pain lan, choual yo.

Exception. — a) Cependant l'article défini haïtien ne s'emploie pas après un nom pris dans un sens général. En cela il diffère du français qui envoie l'article.

Exemple. — Jardin, cé bèbelle cailles ac pays: Les jardins sont des ornements des maisons et des pays.

b) L'article défini haïtien ne s'emploie pas non plus après des noms abstraits ni après des verbes employés substantivement, bien qu'en français l'article y soit employé.

Exemple. — Traille raïdde: Le travail est dur.

Bwè, mangé, couché pas toute la-vie: Le boire, le manger et le coucher ne constituent pas toute la vie.

c) L'article défini haïtien n'est pas employé non plus après les noms mis en apostrophe tel qu'en: Ciel, coûte ça moin di ous terre louvri z-oreille: Cieux écoutez-moi; et vous terre, prêtez l'oreille.

d) L'article défini haïtien n'est jamais employé après une accumulation.

Exemple. — Ciel, la-ter, lam-mer, tout ça va passé, main parole moin, p'apé jammaïn passé: Le ciel, la terre, la mer, tout passera, mais mes paroles ne passeront jamais.

Remarque I. — Il ne faut pas confondre l'article défini

français « la », féminin singulier, avec l'article défini haïtien « la », singulier des deux genres, qui se place après le mot qu'il détermine. Dans les mots la-ter, lam-mer, la-rivière, la-rosée, etc., les lettres « la » font parties intégrantes aux mots ter, mer, rivière et rosée, etc. S'il faut en haïtien déterminer ces noms, il faudra dire : la-ter la, lam-mer la, la-rivière la, la-rosée la, etc.

Remarque II. — Il est intéressant de remarquer ici que le même phénomène consistant dans la soudure de l'article au mot suivant, en haïtien, eut lieu également dans la formation de certains mots français tirés du latin. En effet, concernant les mots lierre, lendemain, loriot, lurette, lors, etc., nous lisons dans la « Troisième Année de Grammaire » de Larive et Fleury, page 34, ceci : « Devant un nom commençant par une voyelle, l'article élide a été plusieurs fois considéré à tort comme partie intégrante de ce nom, et, par suite, l'article a été répété devant cet amalgame. Par exemple, continue Larive et Fleury, du latin hederæ, lierre, l'ancien français avait fait hierre, puis ierre. Cette dernière forme avec l'article donnait l'ierre. Peu à peu, on regarda abusivement la lettre « l » comme faisant partie du nom, qui devient lierre, et, plaçant encore une fois l'article devant lierre, on eut l'expression moderne le lierre, qui est une véritable monstruosité. » MM. Larive et Fleury ont prouvé de la même façon la formation de lendemain, loriot, lurette et lors.

II. — Article indéfini

38. *Que savez-vous de particulier sur l'article indéfini haïtien ?*

1° L'article indéfini haïtien est « youn » qu'il ne faut pas confondre avec « youne », adjectif numéral cardinal haïtien.

2° L'article indéfini haïtien, contrairement à l'article

défini, se place toujours avant le mot qu'il détermine. Cependant, si le nom déterminé est précédé d'un adjectif qualificatif, l'article indéfini haïtien se place devant cet adjectif.

Exemple. — Youn chatte : Un chat.

Youn bon quichoille : Une bonne chose.

3° D'ordinaire l'article partitif français « du », « des » se traduit en haïtien par *en-pile*, *quec*, ou ne se traduit pas du tout. En cela, le langage haïtien se rapproche de la langue anglaise qui, elle aussi, traduit l'article partitif français « du », « des » par *some*, *several*, ou ne les traduit pas du tout.

Exemple. — Ban moin pain : Donnez-moi du pain : Give me bread.

Voyé *en-pile* jambon : Envoyez des jambons : Send some or several hams.

C. — *De l'adjectif : qualificatif et déterminatif*

A. — *Adjectifs qualificatifs*

39. *Que savez-vous de particulier sur l'adjectif qualificatif haïtien ?*

1° L'adjectif qualificatif comme le substantif est toujours invariable en haïtien. Il reste le même au singulier comme au pluriel, au masculin comme au féminin ou au neutre.

Exemple. — Bon mamman. bonne maman.

Bon papa, bon papa.

Bon chichoille, bonne chose.

2° En haïtien, l'adjectif qualificatif se place devant le nom qu'il qualifie; cependant, quelques adjectifs qualificatifs, tels que *brave*, *laidde*, *longue*, *courte*, *rhaut*, *chaud*, *glacé*, etc., et ceux provenant d'un nom propre ou qui marquent une qualité ou un défaut physique suivent généralement le nom qualifié.

Exemple. — Youn bon pitite : Un bon enfant.

Mais youn n-homme brave : Un homme brave.

D-l-eau glacée : De l'eau glacée.

Parlé haïtien : Le parler haïtien, etc.

3° L'adjectif qualificatif en haïtien comme en français a trois degrés de signification ou de qualification, à savoir :

a) Le positif qui est l'adjectif même pris dans son acception pure et simple : bon chapeau (bon chapeau), belle robe (belle robe).

b) Le comparatif qui est l'adjectif porté à un plus haut degré exprimant une comparaison entre deux objets ou deux groupes d'individus.

Exemple. — Bon mangé passé part ous : Un meilleur mets que le vôtre.

Bel bagaille passé part li : Une meilleure chose que la sienne.

c) Le superlatif qui est l'adjectif porté à un très haut degré ou à son plus haut degré avec ou sans idée de comparaison.

Exemple. — Bon mangé en-pile : Un mets très bon.

Bon mangé passé toute : Le mets des mets.

40. *Quel corollaire tirez-vous des deux degrés de comparatif et de superlatif dans les adjectifs ?*

Il s'ensuit premièrement (1°) que le degré de comparatif dans les adjectifs peut être :

ou un degré de comparatif de supériorité ;

ou un degré de comparatif d'égalité ;

ou un degré de comparatif d'infériorité.

Deuxièmement (2°), il s'en suit aussi que le degré de superlatif dans les adjectifs peut être :

ou un degré de superlatif relatif, quand l'adjectif exprime une qualité portée à un très haut degré chez l'être qui la possède en comparaison de ce qu'elle est chez un autre ;

ou un degré de superlatif absolu, quand l'adjectif exprime

la qualité portée au plus haut degré sans aucune espèce de comparaison ni de restriction.

41. *Comment forme-t-on, en haïtien, les degrés de signification ou de qualification dans les adjectifs ?*

En haïtien, on forme ces degrés de signification ou de qualification en plaçant devant l'adjectif certains adverbes qui indiquent dans quelle mesure la signification de l'adjectif se trouve amplifiée ou diminuée ou, en d'autres termes, modifiée.

42. *Expliquez-vous ?*

I. — Le premier degré de signification ou de qualification dans les adjectifs (le positif) étant l'adjectif même, pris dans son sens pur et simple, donc, il n'y a rien à dire là-dessus.

II. — Pour le deuxième degré ou le comparatif, on procède de deux manières :

1. — *Comparatif de supériorité*

a) Pour le comparatif de supériorité, on met l'adverbe « PLUS » devant l'adjectif et la conjonction « passé » après l'adjectif.

b) S'il y a un verbe exprimé dans la proposition, on emploie la deuxième fois de l'adverbe plus qui est « plusse » après le verbe que l'on fait suivre de la conjonction passé suivi à son tour du nom ou du pronom.

Exemple. — Li plus bon passé li : Il est meilleur que lui.
Li mangé PLUSSE passé you : Il mange plus que vous.

2. — *Comparatif d'infériorité*

a) Pour le comparatif d'infériorité, on met l'adverbe « moins » devant l'adjectif et la conjonction « passé » après l'adjectif.

b) S'il y a un verbe exprimé dans la proposition, on emploie la deuxième forme de l'adverbe moins qui est

« moinsse », que l'on fait suivre de la conjonction « passé », suivi à son tour du nom ou du pronom.

Exemple. — Li moins laidde passé ous : Il est moins laid que vous.

Li couté moinsse passé ça la : Il coûte moins cher que cela.

3. — *Comparatif d'égalité*

a) Pour le comparatif d'égalité, on met après l'adjectif l'expression « con » ou « tancou », que l'on fait suivre du nom ou du pronom.

b) Ou encore on se sert de l'expression « mimme genr ac », que l'on fait suivre du nom ou du pronom.

Exemple. — Li macac tancou ous : Il est aussi singe que vous.

Li mimme genr ac zoutes : Il est comme les autres.

III. — Pour le troisième degré ou le superlatif, on procède également de deux manières :

1. — *Superlatif relatif*

a) Pour le superlatif relatif, on met l'adverbe « plus » devant l'adjectif, et l'article défini haïtien « la » ou « yo », selon le cas, après le nom qualifié.

b) Ou deuxièmement, on met l'adverbe « plus » devant l'adjectif, et l'expression « passé yo toute » après le nom qualifié.

Exemple. — Plus bon boisson lan : La meilleure boisson.

Plus bon boisson passé yo toute : La meilleure des boissons.

2. — *Superlatif absolu*

De même pour le degré de superlatif absolu on y procède de deux manières :

a) On met après l'adjectif l'adverbe « en-pile » ou l'adverbe « nette ».

b) Ou deuxièmement, on répète en plusieurs fois l'adjectif que l'on fait terminer parfois par le mot « mimme ».

Exemple. — Li bon en-pile ou li bon nette : Il est très bon.

Li bon, bon, bon, mimme : Il est très bon.

CHAPITRE SIXIEME

C bis. — De l'adjectif (suite)

B. — Adjectifs déterminatifs

43. *Que savez-vous de particulier sur les adjectifs déterminatifs haïtiens ?*

1° Les adjectifs déterminatifs haïtiens sont tous invariables.

2° Les adjectifs déterminatifs haïtiens suivent tous le nom qu'ils déterminent, à l'exception d'un seul, l'adjectif déterminatif numéral qui le précède toujours.

3° Les adjectifs déterminatifs haïtiens, à l'exception de l'adjectif déterminatif numéral et l'adjectif déterminatif indéfini, sont toujours suivis de l'article haïtien « la » quand il s'agit d'un nom singulier, et « yo » quand il s'agit d'un nom pluriel.

4° Les adjectifs déterminatifs haïtiens se divisent en cinq groupes, qui sont :

- a) Les adjectifs déterminatifs démonstratifs ;
- b) Les adjectifs déterminatifs possessifs ;
- c) Les adjectifs déterminatifs numériques ;
- d) Les adjectifs déterminatifs indéfinis ;
- e) Et les adjectifs déterminatifs interrogatifs.

Remarque. — Les adjectifs déterminatifs conjonctifs français n'existent pas en haïtien.

Adjectifs déterminatifs démonstratifs

44. *Que savez-vous des adjectifs déterminatifs démonstratifs haïtiens ?*

Les adjectifs déterminatifs démonstratifs haïtiens, comme leurs noms l'indiquent, sont ceux qui déterminent les noms en y ajoutant une idée d'indication ou de démonstration. Ils servent à montrer les personnes, les animaux ou les choses dont on parle.

En haïtien les adjectifs déterminatifs démonstratifs sont :

Ça ou cila (que l'on fait suivre de l'article haïtien « la » pour le singulier).

Ça ou cila (que l'on fait suivre de l'article haïtien « yo » pour le pluriel).

Exemple. — Ti fi ça la : Cette petite fille.

Ti fi ça yo : Ces petites filles.

Adjectifs déterminatifs possessifs

45. *Que savez-vous des adjectifs déterminatifs possessifs haïtiens ?*

1° Les adjectifs déterminatifs possessifs haïtiens sont ceux qui déterminent les noms en y ajoutant une idée accessoire de possession. Ils dénotent le possesseur de l'objet en question.

En haïtien les adjectifs déterminatifs possessifs sont :

Moin : mon, ma, mes.

Ous : ton, ta, tes.

Li : son, sa, ses.

Nous : notre, notre, nos.

Ous : votre, votre, vos.

Yo : leur, leur, leurs.

Remarque I. — On ne doit pas oublier que l'article défini « la », « yo » accompagne souvent les adjectifs possessifs pour indiquer le nombre de l'objet, de la personne ou de l'animal en question.

Exemple. — N-homme moin la : Mon homme.

Live li yo : Ses livres.

Remarque II. — Leur, singulier français, se traduit par « yo », suivi de « la » en haïtien.

Leurs, pluriel français, se traduit par « yo » tout court et cela pour ne pas avoir deux « yo yo ».

Cependant, si le sens de la phrase se prête à une équivoque, leurs, pluriel français, se traduit par « zaute » suivi de « yo ».

Exemple. — Plume yo la : leur plume.

Plume zaute yo : leurs plumes.

Adjectifs déterminatifs numériques

46. Que savez-vous des adjectifs déterminatifs numériques haïtiens ?

1° Les adjectifs numériques haïtiens sont ceux qui servent à compter ou à déterminer la quantité ou le rang des objets dont on s'occupe. Ils sont de deux sortes :

a) les adjectifs numériques cardinaux qui servent à compter ou à marquer le nombre des personnes ou des choses dont on parle, et

b) les adjectifs numériques ordinaux qui servent à faire connaître le rang ou l'ordre des personnes ou des choses dont on parle.

2° Les adjectifs numériques haïtiens sont tous invariables et précèdent le nom qu'ils déterminent.

47. Quels sont les adjectifs déterminatifs numériques cardinaux haïtiens ?

Ce sont :

Un, dé ou deux, trois, quatre, cinq, six, sept, huit, neuf, dix, onze, douze, treize, quatorze, etc.

48. Quels sont les adjectifs déterminatifs numériques ordinaux haïtiens ?

Les adjectifs déterminatifs numériques ordinaux haïtiens sont :

Premmier, deuxième, troisième, quatrième, cinquième, sixième, septième, huitième, etc.

Adjectifs déterminatifs indéfinis

49. *Que savez-vous des adjectifs déterminatifs indéfinis haïtiens ?*

Les adjectifs déterminatifs indéfinis haïtiens sont ceux qui ajoutent au nom auquel ils se rapportent une idée vague et indéterminée. Comme pour les adjectifs déterminatifs numériques, les adjectifs indéfinis haïtiens sont tous invariables et précèdent le mot qu'ils déterminent.

50. *Quels sont les adjectifs déterminatifs indéfinis haïtiens ?*

Les adjectifs déterminatifs indéfinis haïtiens sont :

Personne, an-rien, plusieurs, quèc, toute, chac, l'aute, z-aute.

Remarque sur « toute »

51. *Que savez-vous de « toute » ?*

« Toute » est adjectif ou pronom.

52. *Que savez-vous de « toute » adjectif ?*

« Toute » est adjectif et s'écrit « toute » quand il accompagne un nom ou un adjectif qualificatif. Mais « toute » devient « tout », c'est-à-dire qu'il perd son e, lorsqu'il précède le mot « ça ».

Exemple. — Toute monne ça yo : Tout ce monde-ci.

Tout ça ous vlé : Tout ce que vous voulez.

Adjectifs déterminatifs interrogatifs

53. *Que savez-vous des adjectifs déterminatifs interrogatifs haïtiens ?*

Les adjectifs déterminatifs interrogatifs haïtiens sont ceux

qui servent à poser des questions. Ce sont « qui » et « qui-l-esse ».

Le premier (qui) s'emploie toujours à la tête d'une phrase, mais jamais seul. Il est toujours suivi d'un nom ou d'un pronom.

Exemple. — Qui live ? (Quel livre).

Qui ça ? (Qu'est-ce que c'est).

Tandis que le deuxième (qui-l-esse) peut être employé seul, c'est-à-dire qu'il peut ou ne pas être suivi d'aucun mot.

Exemple. — Qui-l-esse live ? ou qui-l-esse ?

CHAPITRE SEPTIEME

Du pronom : personnel, démonstratif, possessif, relatif ou conjonctif, indéfini et interrogatif

54. *Que savez-vous de particulier sur les pronoms haïtiens ?*

Les pronoms haïtiens sont pratiquement les mêmes que les adjectifs déterminatifs haïtiens; ils se diffèrent seulement en ce que les premiers accompagnent toujours un verbe exprimé ou sous-entendu auquel ils se rapportent, tandis que les derniers n'accompagnent jamais un verbe et ne s'en rapportent jamais.

On trouve six espèces de pronoms en haïtien, savoir : les pronoms personnels, les pronoms démonstratifs, les pronoms possessifs, les pronoms relatifs ou conjonctifs, les pronoms indéfinis et les pronoms interrogatifs.

Pronoms personnels

55. *Qu'est-ce que les pronoms personnels ?*

Les pronoms personnels sont ceux qui tiennent la place du nom en faisant connaître d'une manière spéciale le rôle que ce dernier joue dans le discours, c'est-à-dire s'il est de la première, ou de la deuxième ou de la troisième personne.

56. Quels sont les pronoms personnels haïtiens ?

Les pronoms personnels haïtiens sont :

Pour le singulier : Moin, première personne, qui se contracte parfois en m' ; ous, deuxième personne ; li, troisième personne, qui se contracte parfois en l'.

Pour le pluriel : Nous, première personne, qui se contracte parfois en n' ; ous, deuxième personne ; yo ou zaute, troisième personne, qui se contracte parfois en y'.

Remarque. — On traduit fréquemment le pronom personnel français de la deuxième personne du pluriel « vous » par le pronom personnel de la première personne du pluriel haïtien « nous » quand il y a lieu d'éviter toute confusion entre le « ous » singulier et le « ous » pluriel haïtien. Le « nous » mis pour « ous » est toujours du pluriel.

Exemple. — Nous-mimme, pitite ça yo : Vous ces petits.

*Pronoms démonstratifs***57. Qu'est-ce que les pronoms démonstratifs ?**

Les pronoms démonstratifs sont ceux qui tiennent la place d'un nom en y ajoutant une idée d'indication.

58. Quels sont les pronoms démonstratifs haïtiens ?

Les pronoms démonstratifs haïtiens sont :

Ça ou cila (que l'on fait précéder parfois de l'article défini « la » pour le singulier).

Ça ou cila (que l'on fait précéder parfois de l'article défini « yo » pour le pluriel).

59. Par quoi distingue-t-on les pronoms démonstratifs des adjectifs démonstratifs haïtiens ?

Les pronoms démonstratifs se distinguent des adjectifs démonstratifs haïtiens en ce que les premiers précèdent toujours un verbe ou un pronom, tandis que les derniers suivent toujours un nom.

Pronoms possessifs

60. *Qu'est-ce que les pronoms possessifs ?*

Les pronoms possessifs sont ceux qui tiennent la place du nom en y ajoutant une idée de possession.

61. *Quels sont les pronoms possessifs haïtiens ?*

Les pronoms possessifs haïtiens sont :

Première forme : Part moin, part ous, part li, part nous, part ous, part yo.

Deuxième forme : Quina ou kina moin ; quina ou kina ous ; quina ou kina li ; quina ou kina nous ; quina ou kina ous ; quina ou kina yo.

Remarque. — La première forme est employée dans les départements de l'Ouest et du Sud ; la deuxième forme est employée dans le département du Nord et d'une partie de celui de l'Artibonite.

Pronoms relatifs ou conjonctifs

62. *Qu'entend-on par pronoms relatifs ou conjonctifs ?*

Les pronoms relatifs ou conjonctifs sont ceux qui servent à unir une proposition subordonnée à un nom ou à un pronom qui précède et qu'on nomme antécédent.

63. *Combien-y a-t-il de pronoms relatifs ou conjonctifs en haïtien ?*

En haïtien il n'y a qu'un seul pronom relatif ou conjonctif, c'est « qui » pour les deux genres et les deux nombres. Ce pronom est souvent sous-entendu en haïtien.

Pronoms indéfinis

64. *Qu'est-ce que les pronoms indéfinis ?*

Les pronoms indéfinis sont ceux qui tiennent la place du nom d'une manière vague et générale, c'est-à-dire sans le faire connaître d'une manière précise.

65. *Quels sont les pronoms indéfinis haïtiens ?*

Les pronoms indéfinis haïtiens sont :

Personne, chac, z-aute, yo, monne, toute.

Remarque sur « toute »

66. *Que savez-vous de « toute » ?*

Comme nous avons déjà dit au numéro 51, « toute » est adjectif ou pronom.

67. *Quand est-ce que « toute » est pronom indéfini ?*

« Toute » est pronom indéfini quand il se trouve à la fin d'une phrase précédée d'un verbe ou d'un pronom.

Exemple. — Li mangé toute.

Li ba li toute.

Pronoms interrogatifs

68. *Qu'est-ce que les pronoms interrogatifs ?*

Les pronoms interrogatifs sont ceux dont on se sert pour interroger, pour poser des questions.

69. *Quels sont les pronoms interrogatifs haïtiens ?*

Les pronoms interrogatifs haïtiens sont :

« Qui » et « qui-l-esse » des deux genres et des deux nombres.

70. *A part l'emploi des pronoms interrogatifs ci-dessus mentionnés, comment procède-t-on pour interroger en haïtien ?*

A part l'emploi des pronoms interrogatifs ci-dessus mentionnés, on interroge en haïtien de deux manières : Soit en élevant la voix sur le dernier mot qui finit la phrase ou la proposition, ou soit en employant l'expression « esse que » au commencement de la phrase.

Exemple. — Ous gangnin pain ? ou esse que ous gangnin pain ? Avez-vous du pain ?

Remarque. — On comprend aisément que l'usage de mettre le sujet après le verbe comme cela se fait en français

ou en anglais pour interroger est tout à fait impossible en haïtien vu que le pronom sujet ne peut se trouver que devant le verbe.

CHAPITRE HUITIEME

Du verbe : notions générales du verbe, sujets et compléments

71. *Qu'est-ce que le verbe ?*

Le verbe est un mot qui indique que l'on est ou que l'on a ou que l'on fait quelque chose. On reconnaît qu'un mot est verbe quand il peut être conjugué, c'est-à-dire quand on peut mettre devant lui les pronoms personnels moi, toi, lui, nous, vous, yo.

Sujet

72. *Qu'est-ce que le sujet d'un verbe ?*

Le sujet d'un verbe, c'est la personne, l'animal ou la chose qui est dans l'état ou qui fait l'action exprimée par le verbe. Le sujet répond toujours à la question « qui monne » ou « qui bagaille » placée avant le verbe.

Compléments

73. *Qu'appelle-t-on complément d'un verbe ?*

On appelle complément d'un verbe toute expression qui fait connaître d'une manière complète et détaillée l'action ou la situation exprimée par ce verbe.

74. *Combien y a-t-il d'espèces de compléments d'un verbe.*

Il y en a trois espèces qui sont : le complément direct, le complément indirect et le complément circonstanciel.

75. *Qu'est-ce que le complément direct d'un verbe ?*

Le complément direct d'un verbe est tout mot, personne,

animal ou chose qui complète le sens ou la signification du verbe sans l'aide d'aucune préposition. Il répond à la question « qui monne » ou « qui ça » pour les personnes; « qui bagaille » ou « qui quichoille » pour les choses, posée après le verbe.

76. Qu'est-ce que le complément indirect d'un verbe ?

Le complément indirect d'un verbe est tout mot, personne, animal ou chose qui complète le sens ou la signification du verbe en y ajoutant une idée d'attribution, de cause ou d'agent, et cela avec l'aide d'une préposition. « Pour » et « ac » sont les deux prépositions employées en haïtien.

77. Comment trouve-t-on le complément indirect d'un verbe haïtien ?

Pour trouver le complément indirect d'un verbe haïtien l'on pose l'une des questions: « Pour qui » ou « ac qui » après le verbe, la réponse est le complément indirect.

78. Qu'appelle-t-on complément circonstanciel d'un verbe ?

On appelle complément circonstanciel d'un verbe tout mot qui complète le sens ou la signification d'un verbe en y ajoutant une détermination du lieu, du temps, de manière ou de moyen. Le complément circonstanciel répond aux questions « côté ça » ou « qui côté », « qui l-heur », « qui quand », « qui genr » ou « comment », posées après le verbe.

Exemple. — Moin trouvé li la-rivièr lan-nuite la.

Moin trouvé li « qui côté » ? la-rivièr; « qui quand » ? lan-nuite-la.

« La-rivièr » et « lan-nuite » sont les deux compléments circonstanciels de « trouvé ».

79. Quelles remarques faites-vous en général sur les compléments des verbes en haïtien ?

En général, en haïtien, les compléments directs, indirects

ou circonstanciels suivent toujours le verbe, contrairement aux compléments du verbe français qui parfois les précèdent.

Deuxièmement, un verbe haïtien peut avoir deux compléments directs, indirects ou circonstanciels, quand en français l'un de ces compléments sera direct, l'autre indirect ou circonstanciel.

Exemple. — Moin écri papa li youn lette.

Moin écri « qui bagaille » ? Youn lette (complément direct).

Mon écri « qui monne » ? Papa li (complément direct).

Tandis qu'en français : J'ai écrit une lettre à son père... lettre est complément direct, et père complément indirect de j'ai écrit.

CHAPITRE NEUVIEME

Des verbes haïtiens : formation et particularités

80. *Que savez-vous des verbes haïtiens ?*

La pluralité des verbes haïtiens dérive des verbes français qui, cependant, ne passe pas dans le vocable haïtien indemne, c'est-à-dire sans subir des modifications.

81. *Parler de ces modifications ?*

1° Les verbes français de la première conjugaison changent leur terminaison « er » en un é fermé en haïtien quand la consonne finale du radical du verbe français n'est pas une nasale.

Exemple. — Chanter français devient chanté haïtien.

Mais si le radical du verbe français se termine par une nasale, la terminaison « er » du verbe français se change en « in » en haïtien. Et cela pour les raisons vues au chapitre III, n° 5.

Exemple. — Fumer, verbe français, fait fumin en haïtien.

2° Les verbes français de la deuxième conjugaison deviennent haïtiens en perdant leur r final.

Exemple. — Finir, français, devient fini, haïtien.

3° A part deux ou trois exceptions, les verbes français de la quatrième conjugaison, dont le radical se termine par une voyelle, perdent leur terminaison « re » en devenant haïtiens.

Exemple. — Conduire (français), condui (haïtien).

Mais quand le radical de ces verbes français de la quatrième conjugaison se termine par une consonne, ils perdent encore bien la terminaison « re », mais on double la consonne finale du radical, auquel on ajoute un e muet.

Exemple. — Comprendre (français), comprenne (haïtien); combattre (français), combatte (haïtien).

Remarque. — Faites attention pour ne pas prononcer à la française les mots ou les verbes ainsi formés. La prononciation de ces mots est enn' = comprenn', et non comprenne (comme le subjonctif de comprendre en français).

4° Les verbes français de la troisième conjugaison deviennent haïtiens, quelques-uns en perdant simplement leur terminaison « oir », et cela arrive lorsque le radical de ces verbes n'est pas sujet à de profondes transformations; d'autres ne deviennent haïtiens qu'après que leur terminaison ait été changée en un e ouvert et leur radical renforcé, et cela arrive quand le radical de ces verbes est faible, c'est-à-dire quand en les conjuguant le radical de ces verbes subit de profondes altérations.

Exemple. — Le verbe français « falloir », dont le radical est fall ou fau, fait en haïtien fau, c'est-à-dire qu'il se contente simplement de renoncer à sa terminaison « oir » pour devenir haïtien.

« Valoir » français, dont le radical est val ou vau, fait en haïtien « vau » pour la même raison.

Mais les verbes français dont le radical est faible, tels que voir, devoir et vouloir, font en haïtien wè, dwé et vlé, et cela d'après les explications suivantes :

*Explications des transformations apportées aux trois verbes :
voir, devoir et vouloir*

82. *Comment expliquez-vous les transformations apportées à ces trois derniers verbes : voir, devoir et vouloir ?*

Voir

Voir, français, s'écrivait d'abord veoir, comme dans asseoir. Le radical de voir était ve. Mais ve étant ce que Larive et Fleury appellent une terminaison faible, vu que ces lettres (ve) sont modifiées, et disparaissent même en présence d'autres lettres, il fallut donc que ces lettres se fortifiassent avant de pouvoir passer dans le langage haïtien qui demande avant tout la stabilité à ses verbes, c'est-à-dire à ce qu'ils soient fixes et invariables. Pour fortifier cette terminaison faible française, l'haïtien les a doublées, et nous avons deux v qui valent un w. et deux e muets qui nous donnent un è grave. français qui correspond exactement au grec η (eta) formé par la rencontre de deux epsilons ($\varepsilon + \varepsilon = \eta$). D'où nous avons wè. Le double v (w) se prononce toujours « ou ».

Devoir

Devoir, verbe français, présente aussi la même difficulté que voir et doit être traité par le même procédé. Le radical de devoir est dev, qui est aussi un radical faible. l'haïtien le fortifie par conséquent et l'on a dw. D; qui est déjà une lettre forte en elle-même, ne peut plus être fortifiée; et l'e qui est entre le d et le v, étant une accessoire mise là simplement pour donner une prononciation à d, disparaît. D'autant plus, nous savons que la prononciation de (e) de (« de »v) français n'existe pas en haïtien. (Voir chapitre I, n° 6.)

Donc, l'e de (devoir) tombe. Et nous avons dw. Mais d-w ~~est~~ *besoin de l'aide d'une voyelle pour se prononcer; et la voyelle haïtienne qui remplace la voyelle française e dans de tel cas, c'est é fermé son correspondant. D'où d-w-é (dwé). Comparez notre « dwé » avec l'« owe » anglais ou bien même le « dû » français*

Vouloir

Le verbe vouloir français présente également le même phénomène que voir et devoir; par conséquent, traitons-le de la même manière pour voir ce qu'il nous donnera en haïtien.

Le radical de vouloir (voul) est un radical faible qui se modifie en présence de certaines terminaisons. En le fortifiant nous avons le « woull ».

En effet, nous ne pouvons pas fortifier (ou) dans voul, car « ou » est déjà une diphtongue forte correspondant au w. En simplifiant maintenant notre radical renforcé (woull), nous obtenons d'abord w̄ll. Le tiret placé sur le double v tient la place de « ou » dans woull.

Simplifions davantage, nous obtenons vl (un v et un l tombent). Et si nous continuons à simplifier davantage, nous n'aurons que v (l'accent qui était sur le v disparaît, ainsi que l'l). D'où nous avons comme résultat final « vl et v ».

Mais pour que vl et v aient une prononciation, faut-il bien qu'ils reçoivent le secours d'une voyelle. Et la voyelle qui remplit cette fonction en haïtien, comme nous l'avons déjà dit, c'est é. Ainsi donc le verbe vouloir français nous a donné les deux verbes haïtiens « vlé et vé ».

83. Que pouvez-vous dire de l'emploi de ces deux formes du verbe vouloir en haïtien.

La première forme « vlé » s'emploie toujours dans des phrases positives. Exemple : Li vlé li. Mais quand la forme « vlé » est employée dans des phrases négatives il faut cepen-

dant que la négation précède toujours le verbe et non pas autrement. Exemple : *Li pas vé li.*

Tandis que la dernière forme *vé* ne s'emploie jamais dans des phrases positives et quand on l'emploie dans des phrases négatives, il faut que la négation suive toujours le verbe. Exemple : *Li vé pas.*

Des verbes haïtiens (suite)

84. *Que savez-vous des verbes français qui ont des préfixes attachés à leur racine ?*

Les verbes français qui ont des préfixes attachés à leur racine perdent ces préfixes en devenant haïtiens.

85. *Citez des exemples.*

Couté pour écouter
Voyé pour envoyer
Suyé pour essayer
Changé pour échanger

Chappé pour échapper
Gardé pour regardé
Soufflé pour essouffler
Lumin pour allumer

86. *N'y a-t-il pas en haïtien une catégorie de verbes qui n'existent pas en français ?*

Oui, il y a en haïtien une catégorie de verbes qui n'existent pas en français. Nous les appellerons verbes composés, parce qu'ils se composent de deux verbes qui vont toujours ensemble et ces verbes expriment toujours l'action, l'idée de mouvement.

87. *Citez des exemples de verbes composés haïtiens.*

Rhalé-monté
Pésé-descenne
Porté-vini
Minnin-allé

Voyé-jeté
Lagué-baille
Sorti-tombé
Viré-tournin

VERBE MODÈLE

Mode indicatif

<i>Présent</i>	<i>Futur</i>	<i>Parfait</i>
Moin chanté	Moin va chanté	Moin té chanté
Ous chanté	Ous va chanté	Ous té chanté
Li chanté	Li va chanté	Li té chanté
Nous chanté	Nous va chanté	Nous té chanté
Ous chanté	Ous va chanté	Ous té chanté
Yo chanté	Yo va chanté	Yo té chanté

Mode conditionnel

<i>Présent et futur</i>	<i>Passé (1^{re} forme)</i>	<i>Passé (2^e forme)</i>
Moin ta chanté	Moin ta va chanté	Moin té va chanté
Ous ta chanté	Ous ta va chanté	Ous té va chanté
Li ta chanté	Li ta va chanté	Li té va chanté
Nous ta chanté	Nous ta va chanté	Nous té va chanté
Ous ta chanté	Ous ta va chanté	Ous té va chanté
Yo ta chanté	Yo ta va chanté	Yo té va chanté

Mode subjonctif

<i>Présent et futur</i>	<i>Passé</i>
Que moin chanté	Que moin té chanté
Que ous chanté	Que ous té chanté
Que li chanté	Que li té chanté
Que nous chanté	Que nous té chanté
Que ous chanté	Que ous té chanté
Que yo chanté	Que yo té chanté

Mode impératif

Présent et futur

Chanté
En nous chanté
Chanté

CHAPITRE DIXIEME

Des verbes (suite) : modes et temps

88. *Qu'appelle-t-on mode ?*

On appelle mode la forme que prend le verbe pour caractériser par une circonstance spéciale l'idée générale qu'il rappelle à l'esprit.

89. *Combien y a-t-il de modes en haïtien ?*

En haïtien, il y a quatre modes qui sont :

L'indicatif qui exprime un fait ou une action d'une façon positive et catégorique tel qu'en moin chanté jodi-la.

Le conditionnel qui exprime un fait ou une action qui se réaliserait moyennant une condition. Exemple : moin ta chanté si ous té permette moin.

L'impératif qui exprime le commandement, l'ordre, la prière.

Le subjonctif, qui exprime la possibilité, le doute ou le mépris : Que li chanté, s'il vlé...

Remarque. — Les deux modes français : l'infinitif et le participe n'existent pas en haïtien.

TEMPS

90. *Qu'est-ce que le temps ?*

Le temps est la forme que prend le verbe pour indiquer dans quelle partie de la durée le sujet s'est trouvé dans l'état où s'est accomplie l'action exprimée par le verbe.

91. *Combien y a-t-il de temps en haïtien ?*

Il y en a trois qui sont :

Le présent : qui exprime une action contemporaine du moment où l'on est.

Le passé : qui exprime un état ou une action antérieure au moment où l'on est.

Le futur : qui exprime un état ou une action qui ne se réalisera que postérieurement au moment où l'on est.

92. *Qu'y a-t-il de particulier dans les verbes haïtiens en ce qu'il s'agit du temps dans les verbes ?*

L'une des caractéristiques ou marques distinctives des verbes haïtiens en ce qu'il s'agit du temps dans les verbes, c'est que les verbes haïtiens, au lieu d'avoir des terminaisons propres ou des changements différents pour chacun des temps (présent, passé et futur) ci-dessus mentionnés comme cela existe dans les verbes français en français, ils ont de préférence de petits mots qui, placés devant le verbe, en dénotent l'époque où l'on est ou où l'action se fait. Ces petits mots qui correspondent au « shall », au « should » et au « might » anglais, s'appellent signes caractéristiques ou marques caractéristiques des temps des verbes haïtiens.

93. *Quels sont ces signes caractéristiques des verbes haïtiens ?*

Ce sont :

Té : pour le passé ;

Ava : qui se simplifie en « va » ou en « a » pour le futur ;

En : qui est la caractéristique de la première personne du pluriel de l'impératif ;

Ta : pour le conditionnel ;

Que : pour le subjonctif.

94. *Quelle particularité trouve-t-on encore dans les verbes haïtiens ?*

On trouve encore dans les verbes haïtiens une autre forme ou mode qui n'existe pas dans la langue française, mais bien dans la langue anglaise : c'est la forme progressive. « Apé »

placé devant le verbe haïtien est la caractéristique de la forme progressive

Exemple. — Moin apé mangé; anglais: I am eating; français: je suis mangeant.

95. *Comment traduit-on l'expression française « venir de » ?*

L'expression française « venir de » se traduit par « faique » ou « faique-ringue ».

Exemple. — Il vient de partir: li faique allé.

Remarques sur les verbes Avoir et Etre haïtiens

96. *Que savez-vous du verbe avoir haïtien ?*

1° « A » est le verbe avoir haïtien qui dérive directement du verbe avoir français. (Voir règle au chapitre neuvième, n° 81, paragraphe 4.)*

2° Le verbe avoir haïtien (A) est un verbe défectif et impersonnel, c'est-à-dire un verbe à qui il manque des temps, des modes et des personnes. De fait, le verbe (A) ne s'emploie qu'à la troisième personne du présent de l'indicatif et dans l'expression négative « n'an point ».

* Remarque. — Après la suppression de la terminaison « oir », il reste d'avoir av. Mais la lettre v n'est autre chose qu'une lettre auxiliaire ajoutée au radical a d'avoir. La preuve, c'est qu'elle disparaît au participe et au subjonctif (ayant ou que j'aie). De même que le français a jugé bon d'ajouter une lettre au radical du verbe avoir, c'est-à-dire un (v), de même aussi l'haïtien a cru bon d'en ajouter un à son verbe avoir (a) à chaque fois que celui-ci est précédé ou suivi d'une nasale ou d'un son nasal. D'ailleurs, c'est la règle exprimée au chapitre cinquième, n° 37, paragraphe 3 et au chapitre troisième, n° 32, paragraphe 3. Ainsi, au lieu d'avoir « n'a point » pour l'expression française, « il n'y a point », nous avons « n an point ». D'abord par rapport à la nasale (n) qui précède le verbe et ensuite par rapport au son nasal (point) qui le suit.

3° Le verbe haïtien qui d'ordinaire traduit le verbe avoir français, c'est « gangnin ».

97. *Que savez-vous de ce verbe ?*

M. Georges Sylvain commentant sur ce verbe dit : « L'idée de la possession ne se sépare pas de l'idée de conquête, comme il sied chez un peuple qui, pour avoir une patrie, a dû se la donner.

Yo gangnin bataille la : Ils ont eu la victoire.

ETRE

98. *Que savez-vous du verbe être haïtien ?*

1° É est le verbe être haïtien qui dérive du verbe être français, selon la règle exprimée au chapitre neuvième, n° 81, paragraphe 3.

2° Le verbe être haïtien (É) ne s'emploie jamais seul. Il entre toujours en combinaison avec c ou y. D'où ces deux formes cé et yé.

99. *Que savez-vous des formes cé et yé (verbe être haïtien) ?*

La forme du « cé » verbe (É) s'emploie toujours au commencement d'une phrase ou d'une proposition ou après un mot mis en apostrophe.

Exemples : Cé youn vagabond. — Li, ce youn bon n-homme.

YÉ

La forme du verbe (é) yé s'emploie toujours à la fin d'une phrase ou d'une proposition.

Qui l'heur li yé ? Quelle heure est-il ?

Remarque 1. — Quand c'est la forme cé qui est employée les marques ou signes caractéristiques des temps des verbes haïtiens suivent toujours le verbe.

Exemples. — Cé té li-mimme : C'était bien lui.
Ce va li : Ce sera lui.

Mais quand c'est la forme « yé » qui est employée, les signes ou marques caractéristiques des temps des verbes haïtiens précèdent toujours le verbe.

Exemples. — Qui monne li té yé ? Qui était-il ?
Qui monne moin ta yé ? Qui serais-je ?

Remarque II. — Il ne faut pas prendre les signes caractéristiques des verbes haïtiens pour le verbe être (é) haïtien. Dans les expressions : moin té là, li va là, etc., le verbe être haïtien n'est ni té, ni va, il est sous-entendu.

De même dans les expressions catégoriques et attributives françaises « je suis », « nous sommes », « il est bon », le verbe être haïtien est sous-entendu ou mieux est renfermé dans le sujet du verbe. C'est le contraire par conséquent du latin qui sous-entend le sujet dans le verbe : sum pour ego sum.

L'expression française « où suis-je » « où sommes-nous » ? se traduit en haïtien par coté moin-yé ? coté nous yé ?

Remarque III. — Les verbes haïtiens « A » et « E » ne sont jamais employés comme auxiliaires, bien que leurs correspondants français (avoir et être) sont dénommés verbes auxiliaires parce qu'ils aident à conjuguer d'autres verbes.

CHAPITRE ONZIEME

Des verbes (fin) : Espèces et voix

ESPÈCES

100. *Combien y a-t-il d'espèces de verbes en haïtien ?*

Il y a trois espèces de verbes en haïtien. Le transitif, l'intransitif et l'unipersonnel.

101. *Qu'est-ce que le verbe transitif ?*

Le verbe transitif est celui qui a un complément direct ou du moins est susceptible d'en avoir, tel que « mangé ».

102. *Qu'est-ce que le verbe intransitif ?*

Le verbe intransitif est celui qui n'a pas de complément direct et ne peut jamais en avoir, tel que « tombé ».

103. *Qu'est-ce que le verbe unipersonnel ?*

Le verbe unipersonnel est celui qui n'a qu'une seule personne, la troisième — tel que « A » dans n'an point.

VOIX OU FORMES

104. *Combien y a-t-il de voix ou formes dans les verbes haïtiens ?*

Il y a deux voix ou formes dans les verbes haïtiens : la voix active qui exprime une action faite par le sujet et reçue par un complément et la voix pronominale ou réfléchie qui exprime une action faite et reçue par le sujet lui-même.

Remarque I. — La voix pronominale ou réfléchie française se traduit le plus souvent en haïtien par l'expression « tête » ou « corps » suivie de l'adjectif possessif approprié.

Exemple. — Il s'est tué : Li tué tête li.

Remarque II. — La voix passive française n'existe pas en haïtien pour la raison bien simple qu'il n'y a pas de participe en haïtien ni de verbes auxiliaires. On supplée à cette forme ou voix par l'expression « yo té ».

Exemple. — Il fut crucifié : Yo té crucifié li.

CHAPITRE DOUZIEME

*De l'adverbe — De la préposition — De la conjonction
et de l'interjection*

ADVERBE

105. *Qu'est-ce que l'adverbe ?*

L'adverbe est un mot invariable qui se joint aux verbes, aux adjectifs ou à d'autres adverbes pour en modifier leur signification.

106. *Quels sont les principaux adverbes haïtiens ?*

Les principaux adverbes haïtiens sont :

Adverbes de lieu. — icite, là, côté, en-haut, en-bas, loin, là-bas, pré, dehors.

Adverbes de temps. — jodie, tantôt, jammain, toujours, demain, hier, déjà.

Adverbes de quantité. — assez, trop ou troppe, en-pile, ti-crasse, nette, moins ou moinsse.

Adverbes d'affirmation. — oui, si-fé.

Adverbes de négation. — non, pas, ne, point.

Adverbes d'ordre. — premièrement, d'abord, ensuite, après.

Adverbes de manière. — bien, mal, vite, doucement, piti-piti.

REMARQUE SUR CERTAINS ADVERBES

Nette

107. *Que savez-vous de particulier sur l'emploi de l'adverbe nette ?*

L'adverbe nette s'emploie toujours à la fin d'une phrase ou d'une proposition, il signifie « très ».

Exemple : Li prope nette : Il est très propre.

Non et oui

108. *Quelle remarque faites-vous sur l'emploi de non et de oui adverbés.*

« Non » et « oui », ces deux mots s'emploient également à la fin d'une phrase pour donner plus de force à ce que l'on dit.

Exemple. — Li fai li oui : Il l'a fait
Li pas mangé non : il n'a pas mangé.

Trop, troppe — Moins, moinsse

109. *Que savez-vous de l'emploi des formes trop, troppe, moins, moinsse ?*

Trop et moins s'emploient pour modifier les adjectifs et précèdent toujours ceux-ci; tandis que troppe et moinsse s'emploient pour modifier les verbes et suivent toujours ces derniers.

Exemple . — Li trop bon pour ous.
Li mangé moinsse passé ous.

DE LA PRÉPOSITION

110. *Qu'est-ce que la préposition ?*

La préposition est un mot invariable qui sert à marquer les rapports qui existent entre deux objets.

111. *Quelles sont les principales prépositions haïtiennes ?*

Les principales prépositions haïtiennes sont :

Sou et sur	magré	pour	depi
baille	sélon	sauf	nans
parmi	sans	excepté	pennant

112. *Qu'appellez-vous locutions prépositives ?*

On appelle locutions prépositives des prépositions formées de plusieurs mots telles que :

à-force	côte-à-côte	à-côté	colé-colé
vis-à-vis	en-face	quant	tout-à-fait

DE LA CONJONCTION

113. *Qu'est-ce que la conjonction ?*

La conjonction est un mot invariable qui sert à unir entre eux deux mots, des phrases ou deux membres de phrases.

114. *Quelles sont les principales conjonctions haïtiennes ?*

Les principales conjonctions haïtiennes sont : et, main, con, passé, ac, ou, lors ou alorsse, ni.

DE L'INTERJECTION

115. *Qu'est-ce que l'interjection ?*

L'interjection est un cri de l'âme, jeté dans un discours pour exprimer la joie, la douleur, la surprise, la colère, etc.

116. *Quelles sont les principales interjections haïtiennes ?*

Les principales interjections haïtiennes sont :

Ah !	Tomate !	Oh !	Chut !	Mon cher !
Tonner !	Bon !	Ho !	An-han !	Pé-là !
Foute !	Han !	Aïe !	Ah ! Ah !	Oui-pipe !
	Bichi !			
	Cou-mamman !			
	Cou-mabo !			

CHAPITRE TREIZIEME

Des proverbes et des locutions proverbiales

117. *Qu'appelle-t-on proverbes ou locutions proverbiales ?*

On appelle proverbes ou locutions proverbiales des sentences ou des maximes exprimant en peu de mots des vérités de grand sens.

118. Quel rôle jouent le proverbe et la locution proverbiale dans le langage haïtien ?

Dans le langage haïtien, le proverbe et la locution proverbiale jouent un rôle prépondérant. On s'en sert à tout bout de champ : c'est là qu'est en partie le génie haïtien. Aussi cette grammaire serait tout à fait incomplète si elle n'en donnait pas quelques spécimens.

119. Citez-en quelques-uns avec leurs significations respectives.

1. **Toute jouette cé jouette, crochette pas là-dans.**

Ne pas faire de mauvais coups sous couvert de la plaisanterie.

2. **Ravette pas jammaïn gangnin raison devant poule.**

L'inférieur n'a jamais raison du supérieur ou La raison du plus fort est toujours la meilleure.

3. **Jouroumou pas jammaïn donnin callebasse.**

Un bon arbre ne donne jamais de mauvais fruits ou L'arbre se connaît au fruit.

4. **Si moin té connain toujours derrière.**

Regrets tardifs, regrets inutiles.

5. **Cé en-rhaut chien maig yo wè puce.**

Le baudet a tous les défauts ou Les faibles ont toujours tort.

6. **Cé jour couleuve mouri ous connain longueur li.**

On ne juge sainement quelqu'un qu'après sa mort.

7. **Bonjour pas raimmin.**

Politesse n'est pas amour.

8. **Chatte connain, ratte connain, barric maïs rété là.**

A bon chat, bon rat.

9. **Ça ous pas vlé pour ous, pas vlé li pour l'aute.**

Ne faites pas à autrui ce que vous ne voudriez pas qu'on vous fît.

10. La-fumin pas jammaïn lèvé sans du-feu.
Il n'y a pas de fumée sans feu.
11. Coq porté z-épron, li pas maquillon pour ça.
L'habit ne fait pas le moine.
12. Gé wè bouche pé.
Ne dites pas tout ce que vous voyez.
13. Z-affair mouton, pas z-affair cabrite.
Entre l'arbre et l'écorce, il ne faut pas mettre le doigt.
14. Cochon baingnin nans la-boue, cé goût li.
Chacun prend son plaisir où il le trouve ou A chacun son goût.
15. Jodie pour ous, demain pour moin.
A chacun son tour.
16. Cochon marron connain nans qui bois li frotté.
On n'est pas si bête pour ne pas voir le danger.
17. Con chatte marché, cé pas çon ça li quimbé ratte.
On ne doit pas juger les gens sur l'apparence.
18. Toute bête ginnin mordé.
Nécessité est mère d'invention.
19. Gé r-honte gé.
On n'ose dire du mal d'une personne en sa présence.
20. Toute jour cé jour, main lundi pas mardi.
Il ne faut jamais remettre au lendemain ce qu'on peut faire
aujourd'hui ou Le temps perdu ne se rattrape pas.
21. Quand chatte pas là, ratte dancé.
Lorsque le maître est absent, les inférieurs font ce qu'ils
veulent ou Le maître parti, les souris dansent.
22. Chien gangnin quatte patte, main li pas couri nans
quatte chemin.
On ne court pas après deux lièvres à la fois.

23. Grand-goût pas gagnin z-oreille.
Ventre affamé n'a pas d'oreilles.
24. La-lune clairé pour toute monne.
Le soleil luit pour tous.
25. Cé lors ous engagé ous connain z-ammi ous.
C'est dans l'adversité qu'on connaît ses amis.
26. Mamman fai pitite, li pas fai sentiment.
Les enfants n'héritent pas forcément des sentiment de leurs parents.
27. Moin voyé d-l-eau moin, moin pas mouillé personne.
Qui s'excuse s'accuse ou Qui se sent morveux se mouche.
28. Grand vent ti la-pluie.
Le chien qui aboie ne mord pas.
29. Calle poisson pas l-argent.
Tout ce qui reluit n'est pas or.
30. Toute bois cé bois, mapou pas cajou.
Tous les doigts de la main ne se ressemblent pas.
31. Couteau seul connain ça qui nans cœur yamme.
Seuls les intimes connaissent à fond une personne.
32. Parlé francé pas l-esprit.
Savoir bien dire ne signifie pas bien penser.
33. Nèg sotté cé l'événement.
La sottise est un danger.
34. Jamme courte pren devant.
Rien ne sert de courir, il faut partir à point.
35. Attention pas capon.
La prudence est la mère de la sûreté.
36. Trop pressé pas fai jour l-ouvri.
Qui va piano va sano ou Pas à pas on va bien loin.

37. Pas jouré mamman caïman toute temps ou pas fini passé la-rivièr.

Il ne faut pas vendre la peau de l'ours avant de l'avoir mis à terre.

38. Dent pourri gangnin force sou bannanne mûr.
La force prime le droit.

39. Troqué pas péché.
Echanger n'est pas voler.

40. Bien pré pas la-caye.
De la main à la bouche se perd souvent la soupe.

41. Tout ça qui rivé nans la-vie nécessair.
A quelque chose malheur est bon.

FIN

Le livre des exercices paraîtra bientôt.

Gaston Plançon
Imprimeur
3, rue Labrouste
PARIS - 15